



Canadian Institutes of Health Research
Instituts de recherche en santé du Canada



Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 30 juin 2016 (révisé)

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2016

Errata

Date : 17 octobre 2016

Endroit : Dépenses budgétaires ministérielles par article courant (non auditées), Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016, Acquisition de matériel et d'outillage.

Révision : « Acquisition de matériel et d'outillage 983 milliers de dollars » remplace
« Acquisition de matériel et d'outillage 1,983 milliers de dollars »

Justification de la révision : Le montant déclaré initialement était inexact.

1. Introduction

Le présent rapport financier devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses](#) et le [Budget supplémentaire des dépenses \(A\)](#) de 2016-2017. Il a été préparé par la direction conformément au paragraphe 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon le format et la méthode exigés par le Conseil du Trésor. Le rapport n'a été soumis à aucun audit ni examen externe, ni encore à l'approbation du comité d'audit.

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) sont l'organisme de financement de la recherche en santé du gouvernement du Canada. Leur mandat est d'exceller, selon les normes internationales reconnues d'excellence scientifique, dans la création de nouvelles connaissances et leur application en vue d'améliorer la santé de la population canadienne, d'offrir de meilleurs produits et services de santé, et de renforcer le système de santé au Canada.

Les IRSC investissent dans la recherche en santé et les chercheurs de haut niveau afin d'aider à créer et à appliquer de nouvelles connaissances qui peuvent améliorer les résultats sur la santé pour les Canadiens, mener à des produits et services innovateurs qui permettent d'améliorer le système de soins de santé du Canada, et générer des emplois et des possibilités commerciales de grande qualité. Intitulé [Feuille de route pour la recherche : exploiter l'innovation au profit de la santé des Canadiens et de l'amélioration des soins](#), le plan stratégique des IRSC expose la vision de l'organisme, qui consiste à tirer parti de l'excellence et à accélérer l'innovation en santé selon trois orientations stratégiques, soit :

- 1) promouvoir l'excellence, la créativité et l'étendue de la recherche en santé et de l'application des connaissances;
- 2) mobiliser les acteurs concernés pour assurer la transformation et les retombées de la recherche en santé;
- 3) améliorer et optimiser les activités et les ressources des IRSC pour mettre l'organisation au diapason des besoins naissants et futurs.

Pour plus de détails sur le pouvoir, le mandat et les programmes des IRSC, consulter le [Budget principal des dépenses \(partie II\)](#) et le [Rapport sur les plans et les priorités](#).

Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été rédigé par la direction des IRSC selon une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport comprend les autorisations de dépenser des IRSC accordées par le Parlement et celles utilisées par les IRSC, conformément au Budget principal des dépenses et au Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice 2016-2017. Ce rapport trimestriel a été rédigé en

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2016

utilisant un cadre de rapports financiers à usage particulier conçu pour répondre aux besoins en information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Lorsque le Parlement est dissout pour la tenue d'une élection générale, l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* autorise le gouverneur général, sous certaines conditions, à émettre un mandat spécial autorisant le gouvernement à retirer des fonds du Trésor. Un mandat spécial est considéré comme un crédit relatif à l'exercice au cours duquel il a été établi.

Les IRSC utilisent la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de leurs états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

2. Faits saillants des résultats trimestriels et cumulatifs

Ce rapport trimestriel exprime les résultats de l'exercice financier actuel en comparaison avec les autorisations fournies dans le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice 2016-2017, ainsi que les rajustements de budget approuvés par le Conseil du Trésor au 30 juin 2016.

2.1 Faits saillants financiers – état des autorisations (voir la section 5)

Comme le tableau 2.1.1 l'illustre, au 30 juin 2016, les autorisations totales à la disposition des IRSC sont demeurées relativement stables comparativement à celles de 2015-2016, ayant connu une hausse de 17,0 millions de dollars (1,7 %). Cette hausse est principalement attribuable aux 16,4 millions de dollars annoncés dans le budget de 2015 pour les IRSC, qui ont mené au premier concours du programme des trois organismes subventionnaires Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada (ci-après appelé Fonds Apogée Canada). En collaboration avec le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), les IRSC fourniront du financement pour aider les établissements d'enseignement postsecondaire canadiens à se mesurer aux meilleurs dans le monde en ce qui a trait au talent, aux occasions de partenariat et aux percées scientifiques, et ainsi créer des avantages économiques à long terme pour le Canada.

Les autorisations totales utilisées au 30 juin 2016 ont aussi augmenté de 9,0 millions de dollars (5,2 %) par rapport à l'exercice précédent, notamment en raison du paiement des subventions du nouveau programme Apogée Canada et des différences d'un exercice à l'autre quant au moment du versement des fonds pour les autres programmes de subventions. Les IRSC ont utilisé 17,9 % (17,3 % en 2015-2016) de leurs autorisations disponibles durant le premier trimestre, ce qui correspond à leur régime de dépense annuel.

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2016

Tableau 2.1.1 – Changements trimestriels et cumulatifs dans les autorisations disponibles et les autorisations utilisées par crédit voté

(en milliers de dollars)

	2016-2017			2015-2016			Écart	
	T1			T1			T1	
	Autorisations disponibles	Autorisations utilisées	Pourcentage utilisé	Autorisations disponibles	Autorisations utilisées	Pourcentage utilisé	(1) vs (3)	(2) vs (4)
	(1)	(2)		(3)	(4)			
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	47 309	10 755	22,7 %	47 464	11 493	24,2 %	-0,3 %	-6,4 %
Crédit 5 – Subventions	972 339	170 838	17,6 %	955 287	161 087	16,9 %	1,8 %	6,0 %
Autorisations législatives	5 972	1 493	25,0 %	5 833	1 458	25,0 %	2,3 %	2,4 %
Total	1 025 620	183 086	17,9 %	1 008 584	174 038	17,3 %	1,7 %	5,2 %

Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement

Les autorisations totales disponibles sous le crédit 1 – Dépenses de fonctionnement ont légèrement diminué de 0,2 million de dollars (0,3 %) au 30 juin 2016 par rapport à l'exercice précédent. Les autorisations relatives aux dépenses de fonctionnement utilisées au cours du premier trimestre ont diminué de 0,7 million de dollars (6,4 %) par rapport à l'exercice précédent.

Crédit 5 – Subventions

Les autorisations disponibles sous le crédit 5 – Subventions ont augmenté d'environ 17,1 millions de dollars (1,8 %) au premier trimestre par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des nouveaux fonds de subvention d'un total de 16,4 millions de dollars annoncés dans le budget de 2015 pour le nouveau programme Fonds Apogée Canada.

Les autorisations liées aux subventions utilisées au cours du premier trimestre ont augmenté de 9,8 millions de dollars (6,0 %) par rapport à l'exercice précédent, notamment en raison du paiement des subventions du nouveau programme Fonds Apogée Canada et des différences quant au moment du versement des fonds aux chercheurs. Exprimées en pourcentage, les autorisations utilisées concordent avec les données de l'exercice précédent (17,6 % et 16,9 %, respectivement), les subventions étant généralement octroyées sous forme de versements bimensuels chaque année à partir du mois de mai.

Les dépenses générales au 30 juin 2016 correspondent aux attentes de la direction.

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2016

Autorisations législatives

Les autorisations législatives budgétaires disponibles (qui représentent la contribution des IRSC aux régimes d'avantages sociaux des employés) ont augmenté de 0,1 million de dollars (2,3 %) par rapport à l'exercice précédent. Les dépenses réelles correspondant aux autorisations législatives pour le premier trimestre représentent 25,0 % des autorisations totales disponibles pour l'année, ce qui est attendu étant donné la répartition égale de ces dépenses tout au long de l'exercice.

2.2 Faits saillants financiers – état des dépenses budgétaires ministérielles par article courant (voir la section 6)

Au 30 juin 2016, les autorisations totales à la disposition des IRSC ont augmenté de 17,0 millions de dollars (1,7 %) par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est illustrée dans le tableau 2.2.1, où les dépenses sont regroupées en trois catégories (Personnel, Autres dépenses de fonctionnement et Subventions).

Tableau 2.2.1 – Changements trimestriels et cumulatifs dans les autorisations disponibles et les autorisations utilisées par type de dépense

(en milliers de dollars)

	2016-2017			2015-2016			Écart	
	T1			T1			T1	
	Autorisations disponibles	Autorisations utilisées	Pourcentage utilisé	Autorisations disponibles	Autorisations utilisées	Pourcentage utilisé	(1) vs (3)	(2) vs (4)
	(1)	(2)		(3)	(4)			
Personnel	40 694	10 853	26,7 %	40 555	10 598	26,1 %	0,3 %	2,4 %
Autres dépenses de fonctionnement	12 587	1 395	11,1 %	12 742	2 353	18,5 %	-1,2 %	-40,7 %
Subventions	972 339	170 838	17,6 %	955 287	161 087	16,9 %	1,7 %	6,0 %
Total	1 025 620	183 086	17,8 %	1 008 584	174 038	17,3 %	1,6 %	5,1 %

Personnel et autres dépenses de fonctionnement

Les autorisations disponibles pour les dépenses liées au personnel pour la période terminée le 30 juin 2016 ont légèrement augmenté de 0,1 million de dollars (0,3 %) par rapport à l'exercice précédent, tandis que les autorisations disponibles pour les autres dépenses de fonctionnement ont diminué de 0,2 million (1,2 %). Les autorisations disponibles pour les dépenses liées au personnel et les autres dépenses de fonctionnement concordent avec celles de l'exercice précédent.

Les autorisations utilisées au premier trimestre pour les dépenses liées au personnel ont légèrement augmenté de 0,3 million de dollars (2,4 %) par rapport à l'exercice précédent. Le pourcentage des autorisations utilisées pour les dépenses liées au personnel au premier trimestre (26,7 %) est raisonnable pour ce type de dépenses et se compare à celui de l'exercice précédent (26,1 %).

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2016

La diminution importante de 1,0 million de dollars (40,7 %) des autorisations utilisées pour les autres dépenses de fonctionnement au premier trimestre par rapport à l'exercice précédent découle principalement de la réduction des coûts liés à l'évaluation par les pairs, conséquence directe des nouveaux programmes de subventions Fondation et Projet.

Subventions

Les autorisations disponibles pour la période terminée le 30 juin 2016 ont augmenté de 17,0 millions de dollars (1,7 %) par rapport à l'exercice précédent, ce qui est essentiellement attribuable aux fonds additionnels annoncés dans le budget de 2015 pour financer des initiatives de recherche stratégiques prioritaires. Les autorisations utilisées durant le trimestre terminé le 30 juin 2016 ont également augmenté de 6,0 %, notamment en raison du paiement des subventions du nouveau programme des trois organismes Fonds Apogée Canada, ainsi que des différences quant au moment du versement des fonds pour les autres subventions.

2.3 Autres faits saillants non financiers

Parmi les faits saillants non financiers du premier trimestre de 2016-2017, mentionnons les suivants :

- Le 13 juillet 2016, les IRSC ont été les hôtes d'une réunion de travail avec des membres du milieu de la recherche en santé pour se pencher conjointement sur les inquiétudes soulevées à l'égard des processus d'évaluation par les pairs des IRSC. Les participants sont parvenus à un consensus sur des solutions concrètes que les IRSC mettront en œuvre au cours des mois à venir pour renforcer le processus d'évaluation par les pairs.

Les participants se sont entendus sur la mise en œuvre immédiate des éléments suivants :

- les discussions en personne seront rétablies – les discussions virtuelles seront éliminées;
 - des duos formés d'un président virtuel et d'un agent scientifique seront organisés pour surveiller un groupe de demandes;
 - un processus itératif complémentaire pour les propositions d'intérêt autochtone sera mis en œuvre;
 - un groupe de travail sera créé pour peaufiner les recommandations.
- Le 10 juin 2016, les IRSC ont annoncé la nomination des premiers présidents du collège des évaluateurs des IRSC. Les présidents joueront un rôle crucial pour faire du collège une ressource reconnue partout au Canada et dans le monde. Un président administratif et quinze présidents du collège entrent en poste le 1^{er} juillet 2016. Le Dr Paul Kubes, de l'Université de Calgary, a été nommé président administratif du collège. Dans ce rôle, il travaillera en étroite collaboration avec la chef des affaires scientifiques des IRSC et les présidents du collège en vue d'assurer l'excellence de l'évaluation par les pairs dans tous les domaines de la recherche en santé. Il veillera également à ce que l'évaluation par les pairs s'adapte à l'évolution du profil des sciences et à la convergence des divers domaines de recherche. Quinze candidats remarquables ont été nommés présidents du collège. Ces personnes superviseront des stratégies visant à attirer et à conserver des pairs évaluateurs exceptionnels. En outre, elles s'assureront que les cadres

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2016

nécessaires sont en place pour offrir aux évaluateurs la formation, le mentorat et le soutien dont ils ont besoin pour produire des évaluations impartiales et de qualité.

- Le 11 mai 2016, l'honorable Jane Philpott, ministre de la Santé, a annoncé un investissement total de 4,95 millions de dollars à la lutte mondiale contre le virus Zika. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré que le virus Zika constituait une urgence de santé publique de portée internationale, et des cas de transmission ont maintenant été documentés dans plus de 60 pays. Le Canada a pris des mesures concertées pour contrer la propagation du virus Zika dans les Amériques. Par l'entremise des IRSC et du Centre de recherches pour le développement international, le pays investit 3 millions de dollars afin de financer des équipes de chercheurs du Canada et d'Amérique latine et des Caraïbes. Ces équipes collaboreront pour mieux comprendre le lien entre le virus Zika, la microcéphalie et le syndrome de Guillain-Barré, mettre au point des tests diagnostiques améliorés, étudier la transmission du virus et établir des mesures rentables et durables de lutte contre les moustiques. L'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) ajoute pour sa part 950 000 \$ afin d'aider l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) à combattre l'épidémie dans les pays les plus durement touchés. En outre, Affaires mondiales Canada mettra 1 million de dollars en aide humanitaire à la disposition de l'OMS, de l'OPS, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.
- Le 2 mai 2016, l'honorable Jane Philpott, ministre de la Santé, a annoncé un investissement de 16 millions de dollars sur cinq ans pour soutenir de nouvelles recherches qui aideront à trouver des moyens de prévenir ou de traiter des maladies chroniques touchant des millions de Canadiens. Le gouvernement du Canada, par l'entremise des IRSC, finance huit nouvelles équipes de recherche. Génome C.-B. ainsi que Crohn et Colite Canada comptent parmi les partenaires financiers qui appuient des projets. Les équipes financées approfondiront notre compréhension de l'interaction complexe entre nos gènes et l'environnement dans lequel nous vivons, et guideront l'élaboration de nouvelles approches pour prévenir, traiter ou mieux prendre en charge les maladies chroniques. Leur travail promet d'améliorer la vie des Canadiens et de réduire la pression sur notre système de soins de santé.
- Dans le but de garantir un appui stratégique et efficace à la recherche de la part du gouvernement fédéral, notamment par l'entremise des conseils subventionnaires, le budget de 2016 prévoit aussi un examen complet, par la ministre des Sciences, de tous les éléments du soutien fédéral à la science fondamentale au cours de la prochaine année. Afin de renforcer les conseils subventionnaires ainsi que l'écosystème de recherche du Canada, l'examen visera les objectifs suivants :
 - évaluer les possibilités d'accroître l'incidence du soutien fédéral sur l'excellence en recherche au Canada et les avantages qui en découlent;
 - examiner la justification des cibles actuelles du financement des conseils subventionnaires et accroître la cohérence du large éventail de priorités et d'instruments de financement du gouvernement fédéral en matière de recherche et développement;
 - évaluer le soutien accordé aux nouveaux chefs de file prometteurs dans le domaine de la recherche;
 - prévoir une marge de manœuvre suffisante pour profiter de nouvelles possibilités qui se présentent au Canada dans le domaine de la recherche, y compris de grands projets scientifiques et d'autres collaborations internationales.

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2016

- Le budget de 2016 a annoncé l'attribution annuelle de 30 millions de dollars aux IRSC, à partir de 2016-2017. Les IRSC devraient consacrer 28,2 millions de dollars de ces nouveaux fonds à leur Programme de recherche libre; les 1,8 million de dollars qui restent seront consacrés au financement de fonctionnement des IRSC pour exécuter et surveiller efficacement la recherche libre, en mettant l'accent sur les chercheurs en début de carrière.

3. Risques et incertitudes

Les dépenses de fonctionnement et les paiements de transfert des IRSC sont financés par crédits parlementaires votés et par autorisations législatives. Ainsi, les activités des IRSC sont sensibles à toute variation du financement approuvé par le Parlement. La prestation de programmes et de services peut dépendre de plusieurs facteurs de risque comme les fluctuations économiques, les progrès technologiques et scientifiques, l'évolution des priorités du gouvernement et les initiatives des organismes centraux ou à l'échelle du gouvernement.

Le nouveau gouvernement du Canada a confié aux ministres de la Santé et des Sciences le mandat de renforcer notre appui à la recherche fondamentale, basée sur les découvertes, de favoriser l'innovation en santé et dans les soins de santé, et d'accroître notre appui à la recherche pour améliorer les résultats sur la santé et les systèmes de santé. À titre d'organisme du gouvernement fédéral chargé de financer la recherche et l'application des connaissances nécessaires pour orienter l'évolution des politiques et de la réglementation en santé au Canada, les IRSC doivent s'inscrire dans les nouvelles tendances touchant la santé et les systèmes de santé pour tenir compte des questions complexes dans ce domaine et accélérer l'innovation au Canada et ailleurs.

L'exploitation des possibilités offertes par la découverte scientifique et l'innovation exige un équilibre entre les motivations et les intérêts multiples, et parfois divergents, des chercheurs, des participants à la recherche, des promoteurs de la recherche, des établissements académiques, des dirigeants des systèmes de santé, des individus et de la société. Une démarche structurée, analytique et réfléchie axée sur une prise de décision responsable est nécessaire pour que ces intérêts multiples soient pris en compte.

Les IRSC ont exposé leur aspiration à tirer parti de l'excellence et à accélérer l'innovation en santé afin d'accroître les retombées de leurs investissements. Pour ce faire, ils cherchent à élargir les partenariats visant à favoriser l'émergence d'idées novatrices et à augmenter l'enveloppe de financement de la recherche afin de maximiser les retombées de la recherche en santé au Canada. En outre, au cours des dernières années, les IRSC se sont employés à moderniser leurs programmes, leurs politiques et leurs systèmes pour mieux tirer parti des forces du Canada en recherche en santé et s'adapter à l'évolution de ce secteur. Une approche audacieuse a été adoptée pour concevoir un système de haute qualité, souple et durable permettant de reconnaître et d'appuyer l'excellence dans tous les domaines de la recherche en santé.

Les IRSC sont engagés dans un processus discipliné et intégré de gestion des risques dans leurs activités quotidiennes. Deux fois par année, ils mettent à jour un profil de risque organisationnel (PRO) qui propose une réaction proactive pour gérer et surveiller les risques, et faire en sorte que l'organisme soit en mesure d'opérationnaliser ses processus, d'atteindre les résultats escomptés et de remplir son mandat. Les IRSC gèrent plusieurs risques qui ont été relevés dans leur PRO, notamment :

- Les engagements actuels à l'égard des priorités des IRSC pourraient engendrer une pression insoutenable sur les ressources disponibles (tant pour les subventions et bourses que pour les

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2016

fonds de fonctionnement) et influencer sur la capacité des IRSC à répondre et à s'adapter aux besoins d'un milieu de recherche en rapide évolution.

- Les difficultés et les retards dans la modernisation et l'intégration des technologies pourraient empêcher les IRSC de poursuivre adéquatement ses affaires courantes et de soutenir les nouveaux processus opérationnels.
- Les changements majeurs apportés aux IRSC nuisent à leur réputation, au soutien externe et à l'engagement des intervenants, ce qui pourrait entraîner leur désengagement et limiter la capacité de l'organisme à opérer les transformations visées.

La direction des IRSC a mis en place plusieurs mesures d'atténuation pour affronter et surveiller ces risques, notamment :

- Les IRSC travaillent à l'élaboration et à la mise en œuvre un cadre financier amélioré qui fait ressortir le degré approprié de responsabilisation de la gestion budgétaire des programmes de subventions et de bourses des IRSC, et qui repose sur le cadre financier mis en œuvre en 2015-2016. Le cadre amélioré décrit également le processus utilisé pour permettre aux comités de la haute direction de procéder à une évaluation approfondie des propositions d'initiatives nécessitant un investissement important pour faire en sorte que les fonds limités des IRSC ciblent les priorités établies en recherche en santé.
- L'équilibre entre le rendement des investissements et l'efficacité souhaitée est crucial à la mise en œuvre de la feuille de route des IRSC. Ces derniers mettent actuellement à jour leur plan de projet détaillé, qui contient des jalons clairement définis, dégage des économies, cerne les lacunes et les options disponibles, et souligne les pressions émergentes. Les IRSC peuvent donc déterminer le temps et les ressources organisationnelles nécessaires pour soutenir les nouveaux processus opérationnels.
- Par l'entremise de dialogues ouverts comme la réunion de travail récemment tenue pour discuter des processus d'évaluation par les pairs des IRSC, l'organisation prévoit élaborer une stratégie globale d'engagement des partenaires et des intervenants plus inclusive (liée au plan intégré de gestion du changement et à la stratégie de communication) qui améliorera sa capacité à communiquer des messages uniformes et proactifs aux intervenants et à mobiliser ces derniers de façon réfléchiée et en temps opportun. Les IRSC s'engagent à tenir la communauté scientifique au courant de l'avancement de la mise en œuvre des recommandations découlant de la réunion de travail. Les dialogues et les conversations multilatérales aideront les IRSC à atteindre plusieurs des objectifs associés à cette nouvelle stratégie, comme cerner et comprendre les préoccupations principales, établir des priorités communes, arriver à un consensus, mettre des solutions à l'essai et les améliorer, atténuer le fardeau associé à la mise en œuvre et favoriser la compréhension et la sensibilisation des intervenants par rapport aux changements de programme potentiels ou prévus.

S'ils ne sont pas atténués comme il se doit, les risques susmentionnés pourraient avoir un impact sur la capacité des IRSC à atteindre les résultats escomptés et entraîner une perte de crédibilité aux yeux des intervenants internes et externes, ainsi que du grand public, ce qui pourrait avoir des conséquences néfastes sur la réputation des IRSC.

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2016

4. Changements importants relatifs au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Il n'y a eu aucun changement important relativement au fonctionnement, au personnel et aux programmes au cours du trimestre.

Approbation des cadres supérieurs

Approuvé par :

[Original signé par]

[Original signé par]

Alain Beudet, M.D., Ph.D.
Président

Thérèse Roy, CPA, CA (Québec)
Dirigeante principale des finances

Ottawa, Canada
Le 29 août 2016

Instituts de recherche en santé du Canada

5. État des autorisations (*non audité*) Pour le trimestre terminé le 30 juin 2016

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice 2016-2017			Exercice 2015-2016		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017 *	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2016	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016 *	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2015	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	47 309	10 755	10 755	47 464	11 493	11 493
Crédit 5 – Subventions	972 339	170 838	170 838	955 287	161 087	161 087
Autorisations législatives	5 972	1 493	1 493	5 833	1 458	1 458
Autorisations totales	1 025 620	183 086	183 086	1 008 584	174 038	174 038

* N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Instituts de recherche en santé du Canada

6. Dépenses budgétaires ministérielles par article courant (*non auditées*) Pour le trimestre terminé le 30 juin 2016

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice 2016-2017			Exercice 2015-2016		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017 *	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2016	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016 *	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2015	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses :						
Personnel	40 694	10 853	10 853	40 555	10 598	10 598
Transports et communications	3 736	432	432	6 127	922	922
Information	810	64	64	1 141	70	70
Services professionnels et spéciaux	5 795	422	422	1 023	817	817
Location	1 636	182	182	2 844	462	462
Services de réparation et d'entretien	53	3	3	133	1	1
Services publics, fournitures et approvisionnements	158	6	6	491	5	5
Acquisition de matériel et d'outillage	399	267	267	983	13	13
Paiements de transfert	972 339	170 838	170 838	955 287	161 087	161 087
Autres subventions et paiements	-	19	19	-	63	63
Dépenses budgétaires totales	1 025 620	183 086	183 086	1 008 584	174 038	174 038

* N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.